

Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

REÇU

Séance du : 20 septembre 2011

Compte rendu affiché le : 26 septembre 2011

Date de la convocation : 29 août 2011

sous-préfecture de monterison

Nombre de délégués : 33

En exercice:33 Présents: 22 Votants: 26

Nombre de délégués concernés : 33

En exercice: 33 Présents: 22 Votants: 26

Présents: CCPSG: Mrs Charbonnier JY, Boudier JP, Philippon B, Vocanson E.

CCFL: Mrs Berthet C (2), Rousset L, Seon M, Vincent Georges (2), Mme Grange M (2)

CCHL: Mrs Bruyas J.Marc, , Lhopital J.Louis, Moralès Philippe, Villard P.

SEM: Thizy Gilles (2), Mme Larue M. Françoise

Autres communes: Mrs Reynard R, Bouchut O, Villemagne G, Laval D, Bruyas B, Pallandre A,

Mme Didier G.

Secrétaire de séance : Georges Vincent

Excusés: Mrs Besset C, Gros Richard, Louat R, Chambonnet M, Lornage F, Bruyère C, Gonon P,

Bruyas J. François, Berne Marcel, Guyot P, Barcet A.

N° 318 extension du périmètre de NATURA 2000

Monsieur le Président informe que La Préfecture de la Loire sollicite le SIMA Coise pour approuver le nouveau périmètre du site Natura 2000. Pour le territoire du SIMA, cela concerne les communes de Cuzieu, Rivas et Montrond les Bains, sur des terrains du CG 42 (ENS) et sur d'anciennes exploitations de gravières.

Le SIMA Coise doit donner un avis avant le 30 septembre 2011.

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte le nouveau périmètre du site Natura 2000. Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 20 septembre 2011

Le Président

Jean Yvek Charbonnier